

LISTE DES PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

Pour une première demande

1. Un exemplaire des statuts
2. Une copie du récépissé de déclaration de l'Association en Préfecture
3. Une copie de l'insertion au journal officiel
4. Le compte-rendu de la dernière assemblée Générale approuvant les comptes annuels
5. Le rapport annuel d'activités
6. Un relevé d'identité bancaire sur lequel devra figurer impérativement la dénomination juridique exacte de l'Association.
7. Le bilan et annexes du dernier exercice clos
8. Le budget prévisionnel de l'année faisant l'objet de la demande de subvention
9. L'attestation d'assurance
10. Le pouvoir du signataire si celui-ci n'est pas le représentant légal

Pour un renouvellement

1. Un exemplaire des statuts (seulement s'ils ont été modifiés après le dépôt d'une demande précédente)
2. Une copie du récépissé de déclaration des nouveaux statuts en Préfecture (le cas échéant)
3. **Le compte-rendu de la dernière Assemblée Générale approuvant les comptes annuels**
4. **Le rapport d'activités**
5. Un relevé d'identité bancaire sur lequel devra impérativement figurer la dénomination juridique exacte de l'Association
6. Le bilan du dernier exercice clos
7. **Le budget prévisionnel faisant l'objet de la demande de subvention**
8. **L'attestation d'assurance**
9. Le pouvoir du signataire si celui-ci n'est pas le représentant légal

**AGRAFER IMPERATIVEMENT
UN RIB**